

N° APPARTEMENT	TYPE	NIVEAU
<b>C102</b>	<b>T3</b>	<b>R+1</b>

SURFACE HABITABLE	
ENTREE	1.93 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	31.64 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.48 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10.25 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	2.69 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	5.41 m <sup>2</sup>
WC	1.89 m <sup>2</sup>

SURFACE TOTALE HABITABLE	65.29 m <sup>2</sup>
--------------------------	----------------------

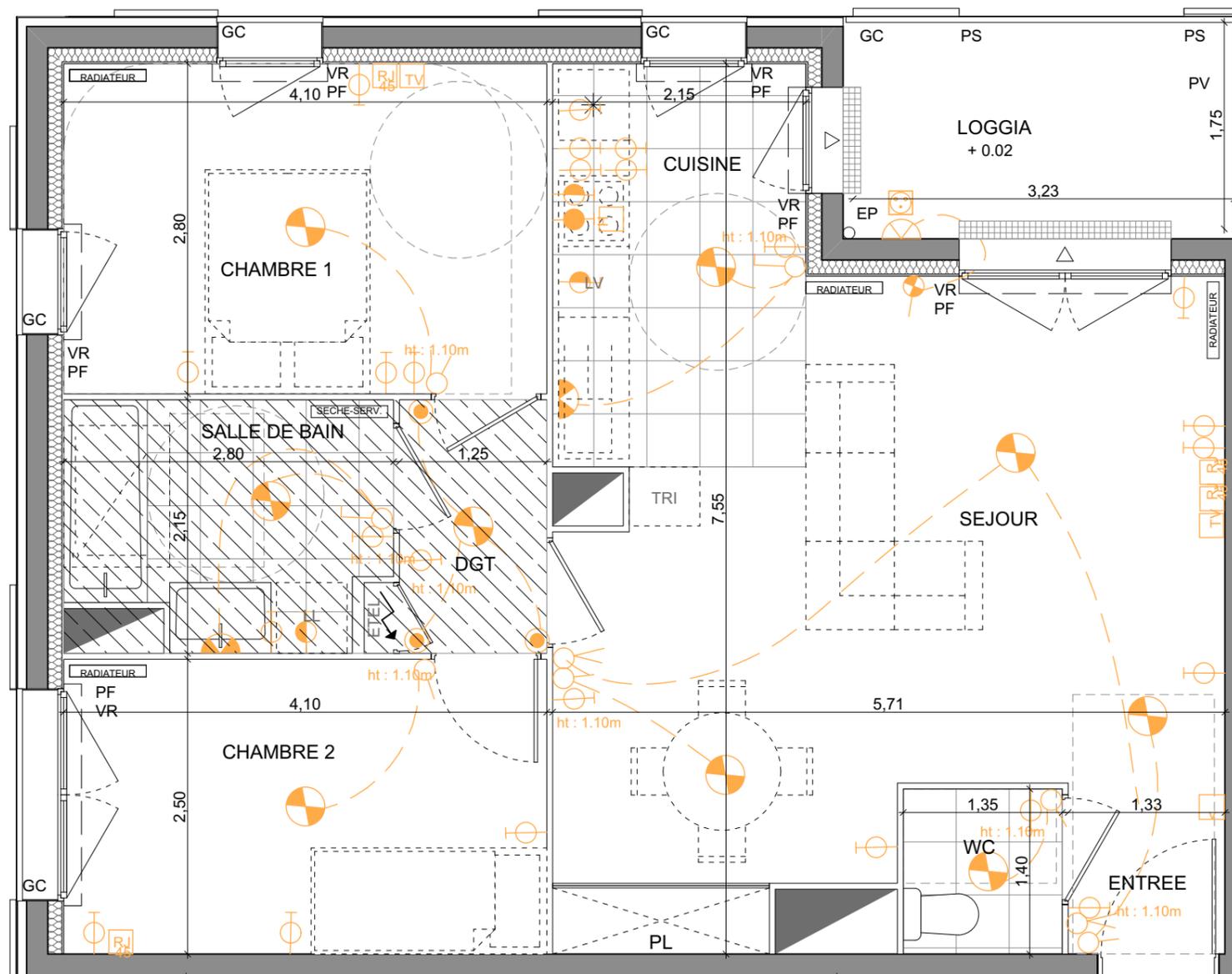
Nota : la surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

SURFACE ANNEXE	
LOGGIA	6.3 m <sup>2</sup>

LEGENDE

LL	LAVE-LINGE	FE	FENETRE	INTERRUPTEURS
LV	LAVE-VAISSELLE	FF	FENETRE FIXE	SONNETTE
TRI	TRI ET STOCKAGE DECHETS	PF	PORTE-FENETRE	PRISES
REF	REFRIGERATEUR	VR	VOLET ROULANT	ALIMENTATION SPECIFIQUE
CUIS	CUISSON	PS	PARE-SOLEIL	PRISE TELEVISION
TE	TABLEAU ELECTRIQUE	PV	PARE-VUE	PRISE RJ45
SS	SECHE-SERVIETTE	GC	GARDE-CORPS	VIDEOPHONE
RAD	RADIATEUR			LUMINAIRES
SE	SEUILS	GAIN	GAINE TECHNIQUE	
		PLAC	PLACARD	
		FAL	FAUX-PLAFOND, SOFFITTE	

Echelle: 0.0m 0.5m 1m	Date : 05/09/2019	Série Notaire 3
-----------------------	-------------------	-----------------



T3  
C102



NOTA: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les cotes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratif ou de tolérance d'exécution. Les canalisations, barbacanes, descentes EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visite sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux-plafond ou poutre est de 2m minimum. Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.